

## **POLITIQUE DE PROTECTION DES ENFANTS**

Aequora Lanzarote Suites \*\*\*\* évite toute discrimination et toutes les formes d'exploitation, y compris l'exploitation sexuelle des enfants. Il participe au programme HOTELES AMIGOS mis en œuvre par l'UNICEF soutenant la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants et la protection contre la violence dans le secteur du tourisme au sein du Comité espagnol de l'UNICEF en République Dominicaine.

### **OBJECTIFS**

1. Promouvoir et encourager chez les employés, les partenaires, les fournisseurs et les clients externes, le respect, la propagation des droits et protection des enfants.
2. Collaborer activement avec le comité espagnol de l'UNICEF dans la réalisation des principaux objectifs de l'initiative de HOTELES AMIGOS de l'UNICEF en Espagne et recueillir des fonds pour soutenir la prévention du projet de l'exploitation sexuelle des enfants et la protection contre la violence dans le secteur du tourisme en République dominicaine.

### **VISION**

Veiller à la protection des enfants où les employés, les partenaires, les fournisseurs externes et les clients respectent et encourage les droits des enfants.

### **LEADERSHIP, CHAMP D'APPLICATION ET ENGAGEMENTS**

La Direction conduit la mise en œuvre et le développement de la politique de protection de l'enfance, en tenant compte des incidents qui pourraient se produire dans l'Hôtel, avec ses employés ou ses fournisseurs externes.

#### **Champ d'application:**

1. Les employés de l'Hôtel; Collaborateurs et les fournisseurs externes; clients

#### **Engagements de la Direction:**

1. Informer les employés, les partenaires, les clients et les fournisseurs externes, des politiques et engagements en matière de protection de l'enfance, y compris l'accord avec l'UNICEF du comité espagnol.
2. Enquêter sur les incidents de violence faite aux enfants, au niveau interne ou par les autorités compétentes conformément à la loi espagnole.
3. Expulser de l'Hôtel ou empêcher l'entrée des personnes ayant des antécédents de maltraitance des enfants; exigeant aux fournisseurs et collaborateurs externes le même engagement.
4. Évitez de prendre des mesures contre les plaignants, s'il s'agit de bonne foi, indépendamment de l'issue de l'incident rapporté.
5. Entreprendre toute autre action juridique ou complémentaire selon les critères de la Direction, face aux fausses plaintes ou malveillantes contre la maltraitance des enfants effectuées par des employés ou des clients.

#### **Engagements de nos employés:**

1. Éviter les actions qui créent un risque de préjudice pour les enfants, tout en communiquant à la direction tous les problèmes de maltraitance des enfants détectés dans l'Hôtel et en coopérant à créer un environnement de respect pour les droits de l'enfant, ou en cas d'abus avec les autorités.
2. Évitez les situations de risque physique ou émotionnel dans les activités menées à l'hôtel ainsi que le contenu réservé aux adultes dans des activités de programme Hôtel, demandant l'autorisation d'un parent ou tuteur avant de prendre des photos d'enfants.

#### **Engagements de nos employés et fournisseurs externes:**

1. Acceptation et mise en œuvre de la politique développée dans le manuel de qualité et le développement durable, dans le cadre de la politique de protection des enfants.